

N° au catalogue 81-595-M
ISSN 2818-7636
ISBN 978-0-660-97926-7

Série de documents de recherche sur l'éducation, l'apprentissage et la formation

Étude de faisabilité : estimer la population étudiante internationale au Canada à l'aide de données administratives

par Félix Blain, André Lebel, Camille Proulx et Ted Si Yuan Cheng

Date de diffusion : le 5 mai 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Nous aimerions remercier pour leurs contributions à différentes étapes de cette étude de faisabilité : Pierre Daoust, Camille Charbonneau, Shou Xiang Chen, Nicolas Taylor de la division des méthodes de la statistique sociale; Mélanie Meunier et Julien Bérard-Chagnon du Centre de démographie; Liliana Corak, Klarka Zeman, Youssef Azmi, Katherine Wall et Christopher Penney du Centre canadien de la statistique de l'éducation et enfin, Sébastien Larochelle-Côté, directeur général de la Statistique socioéconomique et intégration des données sociales.

Étude de faisabilité : estimer la population étudiante internationale au Canada à l'aide de données administratives

par Félix Blain, André Lebel, Camille Proulx et Ted Si Yuan Cheng

Résumé

À la suite des changements annoncés en 2024 par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) au programme d'éducation internationale, cette étude examine la faisabilité de produire des estimations actuelles du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements postsecondaires publics au Canada. S'appuyant sur les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et complétées par des sources de données administratives, ces estimations visent à combler un besoin important de données pour les années scolaires récentes, notamment 2024-2025 et 2025-2026. Les résultats préliminaires suggèrent que les nouvelles mesures gouvernementales ont entraîné une forte réduction des nouvelles cohortes d'étudiants internationaux et, dans une moindre mesure, une baisse de l'effectif total dans les établissements postsecondaires publics. Les résultats indiquent qu'à court terme, sur deux années scolaires, ces mesures pourraient avoir fortement réduit les nouvelles cohortes d'étudiants internationaux (-64 %) en 2025-2026 et, plus modérément, l'effectif total d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics (-29 %). Le nombre total d'étudiants internationaux diminuerait particulièrement dans les programmes collégiaux (-42 %) et en Ontario (-36 %).

Mots-clés : Étudiants internationaux, éducation internationale, SIEP, établissements postsecondaires.

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, le portrait de la population étudiante postsecondaire a rapidement évolué au Canada, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux. La part relative des étudiants internationaux parmi l'ensemble des étudiants au niveau postsecondaire a été multipliée par cinq depuis le début des années 2000, passant d'environ 5 % à près de 25 % ([Statistique Canada, 2025a](#)). Plusieurs facteurs ont favorisé cette croissance rapide du nombre d'étudiants internationaux, dont la Stratégie en matière d'éducation internationale de 2019-2024 du gouvernement du Canada, qui soulignait la contribution économique, sociale et culturelle que les étudiants internationaux apportaient au Canada ([Affaires mondiales Canada, 2019](#)). Cette stratégie établissait des objectifs pour assurer la compétitivité du Canada à long terme et continuer d'attirer les meilleurs talents à travers le monde. Parallèlement, dans les dernières années, un désinvestissement des provinces quant au secteur de l'éducation postsecondaire a incité les institutions à accentuer leur recrutement à l'étranger ([Usher, Balfour & Jeon, 2025](#)). Les frais de scolarité, nettement plus élevés chez les étudiants internationaux ([Statistique Canada, 2025b](#)), ont entre autres permis de soulager la pression financière que certaines institutions subissaient ([Statistique Canada, 2025c](#)). Conjointement, ces facteurs ont permis de contribuer depuis le début des années 2010 à une croissance soutenue du nombre d'étudiants internationaux postsecondaires, moyennant plus de 10 % par année ([Statistique Canada, 2025a](#)).

Or, cette croissance de la population étudiante internationale a soulevé des inquiétudes quant à la viabilité du programme en matière d'éducation internationale du Canada. Dans le discours public, on considère d'un côté les étudiants internationaux comme des candidats idéaux pour obtenir la résidence permanente avec leur connaissance des langues officielles, leur formation canadienne reconnue et, surtout, leur contribution à l'économie canadienne ([Scott & al., 2015](#); [IRCC, 2022](#)). D'un autre côté, ces derniers sont à l'occasion associés à la pression qu'ils peuvent exercer sur l'accessibilité au logement, le système de santé et les écoles ([Gouvernement du Canada, 2025](#)). Simultanément, plusieurs études dépeignent le portrait d'une population de plus en plus marginalisée : en plus de frais de scolarité élevés, un manque de logement adéquat et des abus financiers, psychologiques et sexuels ([Marwah & al., 2023](#); [Stick, Hou & Zhang, 2024](#)), on observe une utilisation potentiellement abusive du programme d'éducation internationale ([Hune-Brown, 2021](#)).

Conséquemment, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a imposé plusieurs mesures visant à mieux contrôler la croissance du nombre d'étudiants internationaux. Notamment, des plafonds sur les demandes de permis d'études ainsi que des contraintes supplémentaires sur l'obtention du permis de travail postdiplôme (PTPD)

ont été mis en place, réduisant le nombre d'étudiants internationaux qui viendront étudier au pays (IRCC, 2024a; IRCC, 2024b; IRCC, 2025). Or, ces politiques pourraient possiblement engendrer selon différents intervenants du milieu des répercussions sur la santé financière des établissements d'enseignement postsecondaires, la diversité des programmes offerts et sur la compétitivité à long terme à l'international du Canada comme destination d'études (Radio Canada, 2026).

Ces changements au Canada se situent dans un contexte à l'international de restrictions croissantes pour les étudiants internationaux dans les destinations traditionnelles du « Big Four¹ ». En 2025, on anticipe une baisse de 18 % du nombre d'étudiants internationaux dans ces pays, au profit de nouveaux pôles en Europe et en Asie (Bartosik & Simonova, 2025). Aux États-Unis, les restrictions de visa et le climat social pourraient entraîner une chute de 30 à 40 % des nouvelles inscriptions internationales, représentant une perte de près de 7 milliards de dollars (NAFSA, 2025).

Pour l'instant, l'impact des mesures au Canada sur le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les collèges et universités demeure inconnu alors que les données pour les deux dernières années scolaires ne sont pas encore disponibles. En effet, la plus récente diffusion du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada portait sur les étudiants à l'année scolaire 2023-2024, soit avant les changements apportés au [Programme des étudiants étrangers \(PÉE\)](#) d'IRCC. L'objectif premier de cette étude est donc de mesurer la faisabilité de développer un système de production d'estimations plus actuelles du nombre d'étudiants internationaux au niveau postsecondaire public au Canada. Basées sur des données d'enquête et complétées par des sources de données administratives, ces estimations permettront ainsi de répondre à un besoin important en matière de données et de mieux mesurer l'impact que les politiques migratoires ont possiblement eu sur l'éducation internationale postsecondaire au Canada, particulièrement pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. En ce sens, elles permettront également d'évaluer où ces impacts ont été les plus marqués selon certaines caractéristiques clés telle la région, le niveau d'études (p.ex. baccalauréat), le type d'institutions (p.ex. université) ou le domaine d'étude.

Sources de données

Dans le cadre de cette étude de faisabilité, nous tirons profit des données longitudinales du SIEP ainsi que de deux sources de données administratives disponibles à Statistique Canada; les fichiers mensuels de permis d'études d'IRCC et les données fiscales du T2202 de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le [Système d'information sur les étudiants postsecondaires \(SIEP\)](#) du Centre canadien de la statistique de l'éducation (CCSE) est une enquête nationale qui permet à Statistique Canada de publier de l'information sur les effectifs et les diplômés des établissements postsecondaires publics canadiens afin de répondre aux besoins d'élaboration de politiques et de planification dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Bien que le SIEP consiste en un ensemble de fichiers de données transversaux, il possède le grand avantage de permettre des analyses longitudinales. En effet, la [Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail \(PLEMT\)](#) de Statistique Canada intègre les données du SIEP ainsi que d'autres sources de données à des fins analytiques. Dans cette étude, nous tirons avantage dans un premier temps des données longitudinales de la PLEMT.

Dans un deuxième temps, nous utilisons les fichiers mensuels de permis d'études d'IRCC disponibles à Statistique Canada. Selon IRCC, un étranger doit obtenir un permis d'études pour entreprendre des études ou des cours de formation universitaire ou professionnelle ou d'autres cours lorsque la durée de ceux-ci est de plus de 6 mois et qu'ils sont donnés dans un [établissement d'enseignement désigné \(EED\)](#)² au Canada ([Affaires mondiales Canada \(2026\)](#), consulté le 2 mars 2026). Les données d'IRCC sur les permis d'études sont très actuelles, étant disponibles sur une base mensuelle environ trois semaines après la fin du mois de référence. Ces fichiers regroupent à la fois certaines caractéristiques démographiques des étudiants ayant obtenu un ou plusieurs permis d'études au Canada et des informations sur les permis eux-mêmes. Ces données permettent d'estimer la taille et certaines caractéristiques des nouvelles cohortes d'étudiants internationaux.

1. États-Unis, Royaume-Uni, Canada, et Australie.

2. Réfère aux établissements d'enseignement de niveau postsecondaire désignés par les provinces et les territoires pour accueillir des étudiants étrangers et aux établissements d'enseignement gérés par un ministère ou un organisme fédéral.

Enfin, les données fiscales du fichier T2202 (Certificat pour frais de scolarité et d'inscription) de l'ARC ont été utilisées lors d'une période exploratoire afin de confirmer la validité de notre méthode d'ajustement pour la surestimation découlant des titulaires de permis d'études qui ne sont pas dans le SIEP. Le certificat T2202 est un relevé d'impôt que fournissent tous les établissements d'enseignement agréés aux étudiants et étudiantes admissibles inscrits à leurs programmes de formation postsecondaires admissibles à des fins fiscales³. Depuis 2019, l'ARC recueille les certificats T2202 auprès des établissements agréés, à la fois publics et privés.

Méthodologie

Pour aligner les estimations avec les objectifs de cette étude, la population de référence est définie par les étudiants internationaux fréquentant un EED postsecondaire public. Ainsi, les effectifs de la population faisant objet de nos estimations ne sont pas directement comparables aux autres sources. Notamment, il existe une différence conceptuelle majeure entre les étudiants internationaux inscrits (ici estimés) et les titulaires de permis d'études d'IRCC. En effet, ces derniers offrent une indication d'autorisation d'étudier au Canada plutôt que de la fréquentation scolaire. D'ailleurs, les données sur les titulaires de permis d'études ont été reconnues pour avoir historiquement surestimé les effectifs d'étudiants internationaux réellement inscrits dans une institution postsecondaire canadienne ([Statistique Canada, 2019](#); [Statistique Canada, 2023](#)). Enfin, contrairement aux données du SIEP qui sont fondées sur le nombre d'inscriptions aux programmes, nos estimations se basent sur le nombre d'étudiants qui étudient à temps complet.

Dans cette étude, nous prenons une approche longitudinale par cohorte qui nous permet de maximiser l'utilisation des données de la PLEMT. Tout d'abord, chaque étudiant est placé dans une cohorte d'entrée pour un programme d'études et une région d'études donnés. Nous définissons les cohortes d'entrée, ou cohortes de nouveaux inscrits, comme les étudiants inscrits à temps plein pour la première fois dans leur programme d'études à la période de référence (30 septembre au 1 décembre). Pour nos estimations, les cohortes d'entrée sont estimées à la session d'automne de l'année scolaire. Nous suivons les effectifs respectifs de chacune de ces cohortes de façon longitudinale jusqu'à la période de disponibilité des données du SIEP; soit pour cette étude, l'année scolaire 2023-2024.

Par la suite, nous projetons ces effectifs d'étudiants à l'aide des taux de persévérance annuels historiques définis comme

$$\text{Taux de persévérance annuels}(i) = \frac{E_{i+1}}{E_i} \times 100$$

où E_i représente les effectifs d'étudiants inscrits après i années et E_{i+1} les effectifs d'étudiants toujours inscrits l'année suivante. Le taux de persévérance annuel représente la proportion d'étudiants d'une cohorte donnée qui sera toujours inscrite l'année suivante. Cette méthode fait l'hypothèse que les taux de persévérance scolaire des récentes cohortes resteront sensiblement les mêmes pour les cohortes futures. Cette méthode est inspirée par celle utilisée pour calculer les indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires ([Statistique Canada, 2025d](#)). Pour des raisons de fiabilité des paramètres d'estimation pour des petits effectifs, des taux de persévérance annuels ont toutefois été favorisés pour notre étude.

Pour les cohortes d'entrée 2024-2025 et 2025-2026, nous utilisons les données mensuelles d'IRCC sur les titulaires de permis d'études afin d'estimer les effectifs de départ de ces cohortes. Seuls les permis sélectionnés selon leur date d'entrée en vigueur et valides lors de la période de référence, soit la session d'automne, du SIEP sont pris en compte pour les estimations. Les nouvelles cohortes sont créées en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un premier permis d'études émis pour la personne pour le niveau d'études en question. Les effectifs de titulaires de permis d'études sont d'abord ajustés afin de tenir compte de la surestimation historiquement observée par rapport au nombre d'étudiants internationaux réellement inscrits ([Statistique Canada, 2019](#); [Statistique Canada, 2023](#)). Ces ajustements s'inscrivent par ailleurs dans un contexte où de nouveaux mécanismes de suivi des étudiants internationaux ont été introduits dans le cadre du Programme des étudiants étrangers ([IRCC, 2024c](#)).

3. Plus de renseignements sur l'admissibilité des étudiants et l'admissibilité des programmes est disponibles sur cette [page](#) de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Notre modèle fait toutefois l'hypothèse que ce facteur d'ajustements calculé à partir des données de 2023 demeure constant pour les années estimées. Ensuite, ces nouvelles cohortes d'entrée sont projetées à l'aide des taux de persévérance historiques annuels calculés précédemment, soit la moyenne des taux des trois dernières années publiées par le SIEP.

Le suivi longitudinal des cohortes est fait séparément selon le genre (homme, femme), la région d'études (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Colombie-Britannique), le type d'institutions (collèges et universités publics), le niveau d'études et le domaine d'études. Nous définissons quatre catégories de niveaux d'études : études collégiales (regroupant les programmes d'enseignement de cycle court, les diplômes d'études appliquées et les baccalauréats au niveau collégial) ainsi que les baccalauréats, maîtrises et doctorats au niveau universitaire. Les programmes d'apprentissage, les formations linguistiques et tout autre programme d'enseignement postsecondaire non-tertiaire sont exclus des estimations car ces étudiants ne font pas partie de l'univers du SIEP. Une très faible proportion d'étudiants fréquente des programmes de maîtrise ou équivalent dans des institutions collégiales plutôt qu'universitaires (0,1 % en 2023-2024) ; ils sont donc également exclus de nos estimations. Les deux grands domaines d'études considérés sont les regroupements « Science, technologie, ingénierie et mathématiques » (STIM) ainsi que « Santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation et sciences sociales » (SACHES). Les étudiants inscrits à temps partiel sont également exclus de l'analyse et des estimations.

Pour vérifier la fiabilité des méthodes employées et la validité des résultats, nous avons mené des analyses de sensibilité en vérifiant le degré d'erreur de nos estimations par validation rétrospective ou « **backcasting** ». Cette méthode consiste à tester un modèle d'estimations ou de projections sur des données historiques en comparant les valeurs projetées aux valeurs connues. Nous réalisons cet objectif par la mesure de l'erreur absolue moyenne pondérée en pourcentage (EAMPP), définie comme

$$EAMPP = \frac{\sum_{i=1}^n |A_i - F_i|}{\sum_{i=1}^n A_i} \times 100$$

où A_i est la valeur observée et F_i la valeur prédite. Plus l'EAMPP est faible, plus les estimations produites sont fiables. Les pourcentages d'erreur, soit la différence entre la valeur observée dans les données du SIEP et la valeur prédite par nos estimations ont également été analysés pour 2022-2023.

Résultats

Population totale

Au cours des dernières années, il y a eu une croissance importante du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les institutions postsecondaires publiques aux niveaux collégial et universitaire, passant de 289 259 étudiants en 2019-2020 à 428 077 en 2023-2024 (graphique 1). À l'exception de l'année scolaire 2020-2021, soit la première année de la pandémie de la COVID-19, la croissance a été soutenue, oscillant entre 12 % et 20 % chaque année comparativement à une diminution de 4 % en 2020-2021. Des années scolaires 2019-2020 à 2023-2024, le nombre d'étudiants internationaux a cru plus rapidement au niveau collégial (+110 %) qu'au niveau universitaire (+16 %). En 2023-2024, le nombre d'étudiants internationaux au niveau collégial (206 013) a presque rejoint⁴ celui des étudiants au niveau universitaire (222 064) dans les programmes de premier cycle et du cycle supérieur.

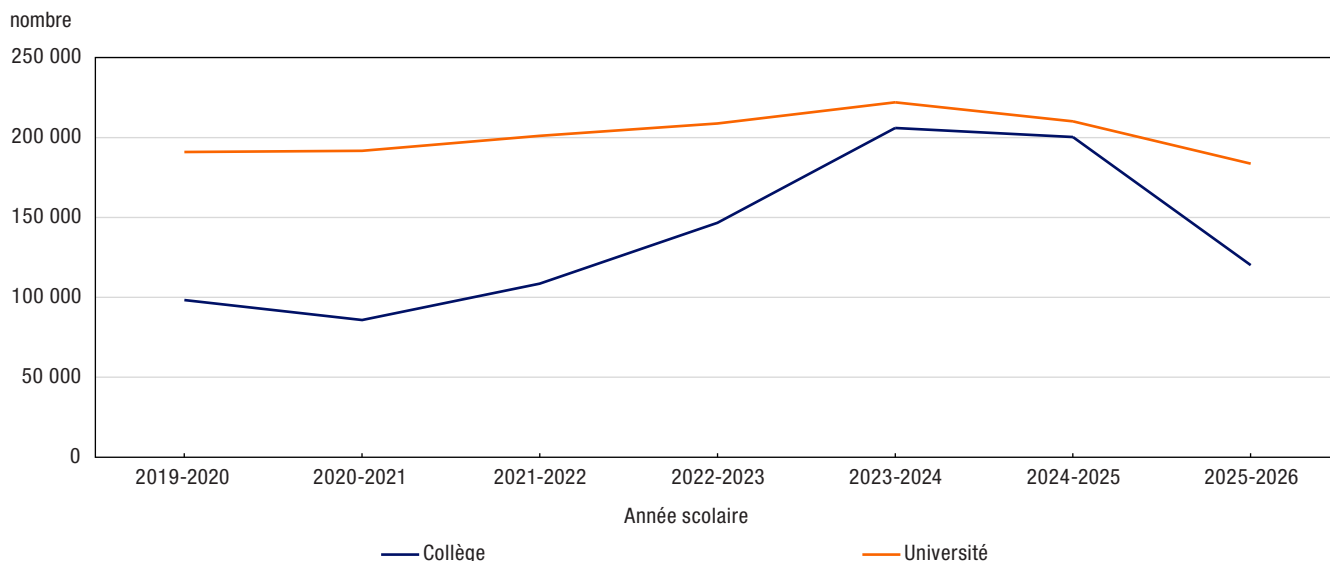
Les nouvelles estimations indiquent que le nombre d'étudiants internationaux aurait diminué de 4 % en 2024-2025 et de 26 % en 2025-2026 par rapport aux années précédentes. Sur deux ans, cette baisse estimée représenterait une perte d'environ 124 000 étudiants (-29 %), ramenant les effectifs totaux d'étudiants internationaux à des niveaux s'apparentant à ceux observés durant la deuxième année scolaire de la pandémie (2021-2022), soit près de 300 000 étudiants. Dans les programmes collégiaux, la diminution serait modérée en 2024-2025 (-3 %) et plus forte en 2025-2026 avec une baisse d'effectifs de 40 %, représentant une baisse cumulative de 42 %

4. Ces résultats diffèrent de la dernière [diffusion](#) des données du SIEP pour des raisons d'exclusion de certains programmes sous le niveau du baccalauréat, tel les mineures ou les certificats et ceux inscrits à des activités éducatives sans être inscrits dans un programme (hors programme) ou à certains programmes préparatoires ou programme de résidence. Enfin, nos résultats ne portent également que sur les étudiants inscrits à temps plein, excluant ceux qui sont à temps partiel.

entre 2023-2024 et 2025-2026. Alors que l'écart entre les effectifs collégiaux et universitaires se resserrait depuis 2020-2021, cette tendance se serait effectivement renversée en 2025-2026. Le nombre d'étudiants internationaux dans les collèges en 2025-2026 se situerait à des niveaux inférieurs à ceux de 2021-2022 comparativement à des niveaux inférieurs à ceux de 2019-2020 pour les universités.

Graphique 1

Nombre d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics selon le type d'établissement, observé (2019-2020 à 2023-2024) et estimé (2024-2025 et 2025-2026)

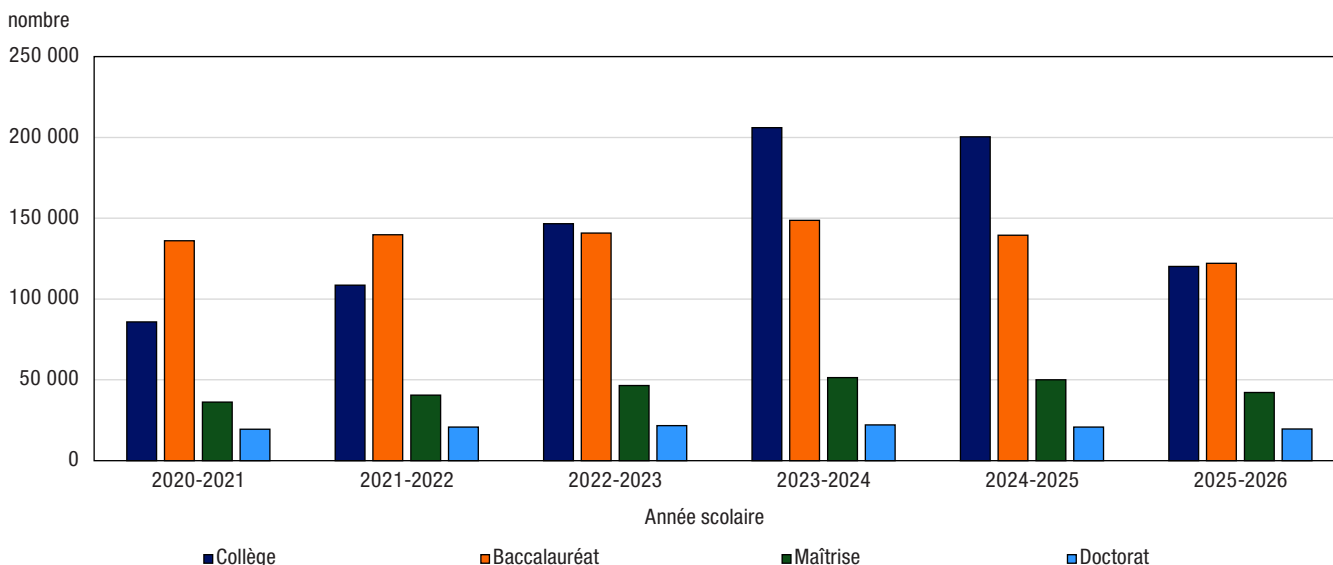


Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

Dans les programmes universitaires, la baisse serait moins rapide que dans les programmes collégiaux. Des années scolaires 2023-2024 à 2025-2026, la réduction du nombre d'étudiants internationaux serait estimée à 18 % au niveau du baccalauréat et à la maîtrise alors qu'elle se situerait à 11 % au doctorat (graphique 2).

Graphique 2

Nombre d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics selon le niveau d'études, observé (2020-2021 à 2023-2024) et estimé (2024-2025 et 2025-2026)



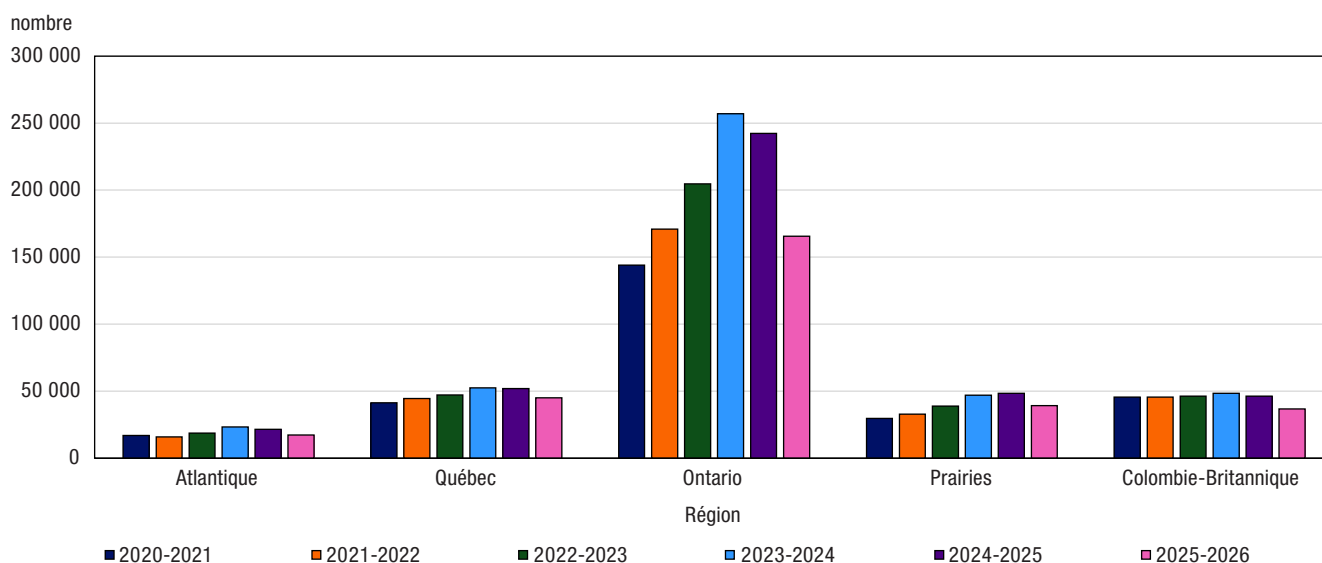
Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

Niveau régional

Au niveau régional, les estimations indiquent que l'Ontario serait la province qui subirait la plus grande baisse du nombre d'étudiants avec des pertes d'environ 15 000 étudiants en 2024-2025 (-6 %) et de 92 000 en 2025-2026 (-36 %) par rapport à l'année 2023-2024 (graphique 3). Les tendances observées en Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique offraient des constats assez similaires avec des légères réductions en 2024-2025 suivies de réductions plus marquées de 14 à 26 % en 2025-2026 comparativement à 2023-2024. Les Prairies se démarquent avec une légère augmentation en 2024-2025 (+3 %) associée aux programmes collégiaux albertains. Cette région suit toutefois la même tendance que les autres provinces et régions en 2025-2026, avec une diminution de 19 %.

Graphique 3

Nombre d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics selon la région, observé (2020-2021 à 2023-2024) et estimé (2024-2025 et 2025-2026)



Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

En 2024, le gouvernement canadien a attribué des quotas de permis d'études par province fondés entre-autre sur la taille de la population ([IRCC, 2024a](#)). Avec ces changements, la plupart des provinces moins peuplées se sont donc vues allouées une part plus importante des nouveaux permis émis puisque leur part historique d'étudiants internationaux était souvent inférieure à leur poids démographique. Dans le cas de l'Alberta, le nombre de permis d'études autorisé pour 2024 était de 23 % plus élevé que celui de 2023.

Malgré ces changements, l'Ontario demeurerait la province avec le plus grand nombre d'étudiants internationaux avec près de 166 000 étudiants internationaux qui seraient encore inscrits dans une institution publique en 2025-2026. Ces résultats auraient néanmoins un impact majeur sur la distribution des étudiants internationaux à travers le pays. Par exemple, l'Ontario accueillait une part grandissante du nombre total d'étudiants internationaux jusqu'à 60 % en 2023-2024, comparativement à sa part respective d'environ 39 % dans la population canadienne. En 2025-2026, cette part serait mieux équilibrée avec environ 54 % des effectifs en Ontario, autour de 15 % au Québec, en Colombie-Britannique et dans les Prairies ainsi qu'un peu plus de 5 % dans les provinces de l'Atlantique (tableau 1).

Tableau 1
Distribution régionale des étudiants internationaux et de la population canadienne

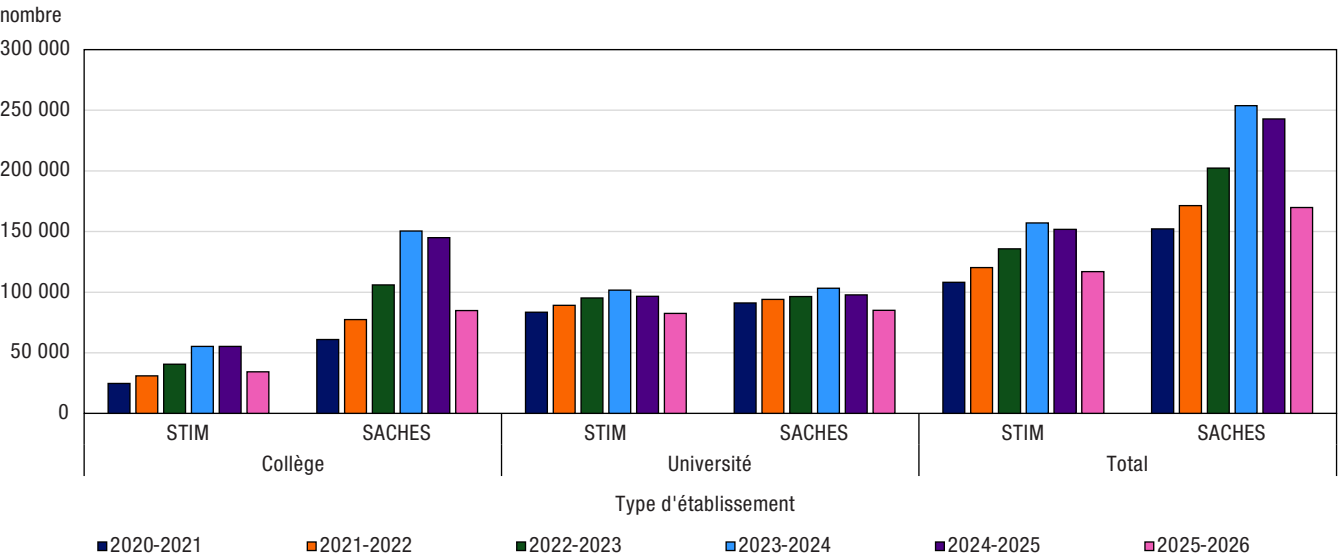
Région	Étudiants internationaux			Population canadienne ¹		
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2023	2024	2025
	pourcentage					
Atlantique	5	5	6	6	6	6
Québec	12	13	15	22	22	22
Ontario	60	59	54	39	39	39
Prairies	11	12	13	18	19	19
Colombie-Britannique	11	11	12	14	14	14

1. [Statistique Canada \(2025e\)](#), population en date du 1^{er} octobre, diffusion du 17 décembre 2025.
Source : Calculs des auteurs.

Domaines d'étude

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qui affecte différemment les divers secteurs du marché du travail, l'évolution de la participation à certains domaines d'études suscite de plus en plus d'intérêt. De la même façon que la croissance avait été particulièrement forte dans les programmes SACHES en 2023-2024 (+25 %) comparativement aux programmes STIM (+16 %), la baisse entamée à partir de l'année scolaire 2024-2025 affecterait plus les programmes SACHES (graphique 4). En effet, au cours des deux dernières années, on estimerait une baisse de 26 % et 33 % dans les programmes STIM et SACHES respectivement.

Graphique 4
Nombre d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics selon le domaine d'études et le type d'établissement, observé (2020-2021 à 2023-2024) et estimé (2024-2025 et 2025-2026)



Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

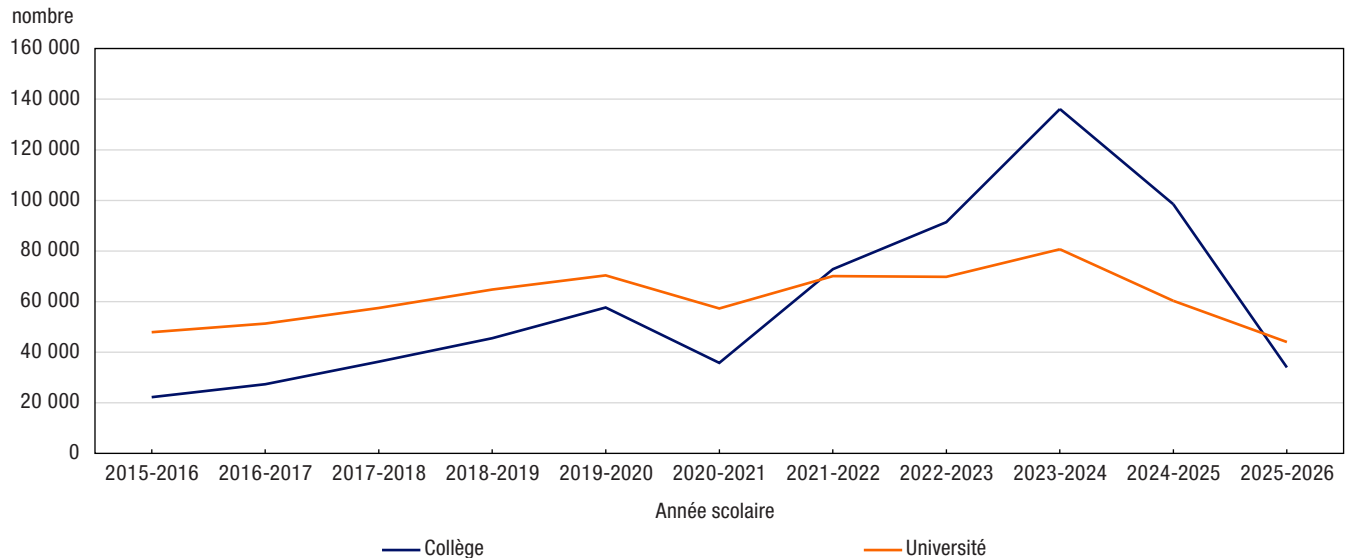
Nouvelles cohortes

Puisque les mesures pour ralentir la croissance du nombre d'étudiants internationaux s'appliquent de manière graduelle aux nouvelles cohortes d'entrée, il peut s'avérer pertinent de mesurer l'évolution des effectifs de ces nouvelles cohortes d'inscriptions uniquement. D'un côté, on observe que de 2021-2022 à 2023-2024, la majorité des étudiants internationaux débutant un nouveau programme au Canada le faisait dans un collège, et leur part relative s'est accrue avec le temps (graphique 5). D'un autre côté, au niveau universitaire, les récentes cohortes d'entrée semblaient demeurer de taille similaire jusqu'en 2023-2024. De fait, l'année scolaire 2024-2025 montrerait un bris net de ces tendances avec une chute importante des effectifs des nouvelles cohortes à la fois pour les étudiants internationaux inscrits dans les collèges et les universités. Dans les collèges, cette baisse représenterait

une perte de 102 188 nouveaux étudiants (-75 %) par rapport à 2023-2024. Le recul serait moins prononcé pour les nouvelles cohortes à l'université, avec des pertes estimées à 36 740 ou 46 % en 2 ans. En conséquence, la taille des nouvelles cohortes commençant leur parcours académique en 2025-2026 s'apparenterait à celles de 2020-2021 pour les collèges et à celle de 2013-2014 pour les universités (non présentée dans le graphique 5).

Graphique 5

Effectifs des nouvelles cohortes d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics selon le type d'établissement, observés (2015-2016 à 2023-2024) et estimés (2024-2025 et 2025-2026)

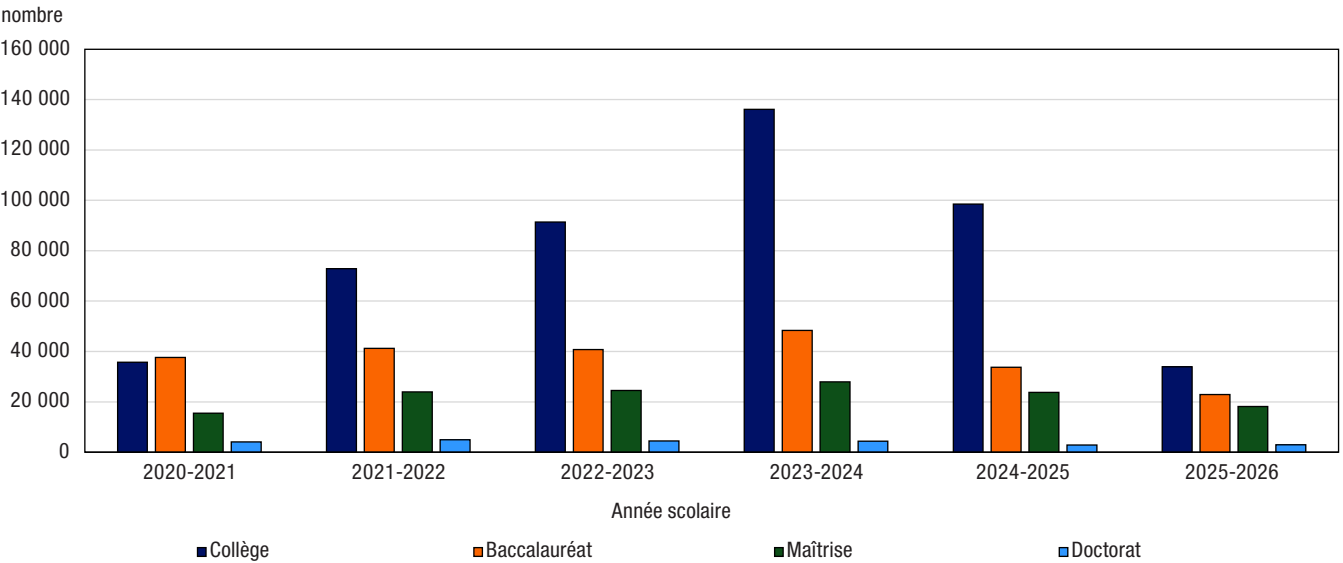


Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

Les niveaux des nouvelles cohortes universitaires varieraient également selon le programme : les nouvelles cohortes de 2025-2026 pour la maîtrise se situeraient entre celles de 2017-2018 et 2018-2019 (environ 18 000), alors que celles pour le baccalauréat (environ 23 000) et le doctorat (environ 3 000) auraient des niveaux inférieurs à celles de 2017-2018 (graphique 6)⁵. La baisse estimée de 2023-2024 à 2025-2026 semblerait plus marquée pour les baccalauréats (-53 %) comparativement à celle des nouvelles cohortes à la maîtrise et au doctorat qui auraient enregistré une baisse d'environ un tiers. Les nouvelles cohortes d'étudiants internationaux aux cycles supérieurs sembleraient avoir été moins affectées par les changements de politiques au programme d'éducation internationale.

5. Les nouvelles cohortes d'étudiants internationaux antérieures à 2020-2021 ne sont pas présentées dans le graphique 6.

Graphique 6
Effectifs des nouvelles cohortes d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires publics par niveau d'études, observés (2020-2021 à 2023-2024) et estimés (2024-2025 et 2025-2026)



Source : SIEP pour la période observée et calculs des auteurs pour la période estimée.

Analyses de sensibilité

Les résultats des analyses de sensibilité faites sur les données de l'année scolaire 2023-2024 démontrent un potentiel d'erreur assez bas globalement, mais qui doit tout de même être tenu en compte dans l'interprétation des résultats. Le pourcentage d'erreur, soit la différence entre la valeur observée dans les données du SIEP et la valeur prédite par nos estimations, nous indique notamment qu'au niveau national, les estimations des étudiants internationaux sont exactes à 98,4 % (pourcentage d'erreur de 1,6 %) pour les collèges et à 98,8 % (pourcentage d'erreur de 1,2 %) pour les universités (tableau 2). L'exactitude est variable au sein des régions : les estimations pour les collèges au Québec (pourcentage d'erreur de 15,1 %) et dans les Prairies (pourcentage d'erreur de 12,8 %) ont les niveaux d'exactitude les plus bas. Des tests tenant compte des différences de taille de population des régions (erreur absolue moyenne pondérée en pourcentage (EAMPP)⁶) pointent vers les mêmes conclusions et peuvent être consultés dans le tableau 3 en annexe. Pour la plupart des régions et niveaux d'études, l'EAMPP se situe en dessous des 15 % et a donc un degré d'exactitude satisfaisant, à l'exception des collèges du Québec et des Prairies.

Tableau 2
Pourcentage d'erreur des estimations des étudiants internationaux de l'année scolaire 2023-2024

Région	Niveau d'études				
	Collège	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Université
	pourcentage				
Atlantique	2,5	8,1	3,3	3,2	4,9
Québec	15,1	1,4	4,7	4,9	1,3
Ontario	0,9	4,7	1,3	1,5	3,3
Prairies	12,8	2,1	1,0	1,9	0,8
Colombie-Britannique	3,2	0,3	9,8	1,0	3,6
Canada	1,6	3,1	2,1	2,2	1,2

Source : Calculs des auteurs.

6. L'EAMPP est calculée en prenant la différence entre la valeur observée (données du SIEP) et l'estimation divisée par la somme des valeurs observées. Ce faisant, si une région a une petite population et une erreur élevée, la formule tient en compte la taille de la population de sorte que l'erreur ne soit pas pondérée fortement. Plus l'EAMPP est faible, plus les estimations produites sont fiables.

Conclusion

L'objectif de l'étude était d'évaluer la faisabilité de produire des estimations provisoires de la population étudiante internationale à partir de données administratives. Dans un contexte marqué par un resserrement des politiques migratoires et par une redéfinition globale de la mobilité étudiante internationale, les résultats démontrent que cette approche est non seulement viable, mais aussi efficace pour détecter rapidement les changements structurels.

L'étude semblerait confirmer un renversement clair de la tendance à la hausse observée depuis plusieurs années dans la population d'étudiants internationaux au Canada. À compter de l'année scolaire 2024-2025, on estime qu'il y aurait une diminution marquée de la taille des nouvelles cohortes, et ce, à presque tous les niveaux d'études et dans l'ensemble des régions. Sur deux ans, il s'agirait d'un recul de plus de 50 % du nombre de nouvelles inscriptions à l'échelle nationale. Les résultats révéleraient également une réduction générale des volumes ainsi qu'un rééquilibrage de leur distribution géographique.

Bien que fiables, ces résultats doivent être interprétés en tenant compte de certaines limites. Les périodes de référence et les classifications des programmes diffèrent entre les données du SIEP et celles des permis d'études, ce qui exclut quelques catégories de programmes ; malgré cela, l'étude couvre près de 95 % des étudiants internationaux du postsecondaire public. L'absence d'information sur le domaine d'étude dans les permis d'études impose aussi de recourir à des hypothèses fondées sur les tendances historiques. Enfin, les estimations reposent sur l'hypothèse de taux de persévérance constants et sur des facteurs d'ajustement sensibles aux récents changements réglementaires, notamment aux nouveaux mécanismes de suivi des étudiants internationaux introduits dans le Programme des étudiants étrangers ([IRCC, 2024c](#)).

Compte tenu des mesures fédérales en vigueur jusqu'en 2027 et du départ attendu des cohortes particulièrement nombreuses des dernières années, une baisse soutenue du nombre d'étudiants internationaux est anticipée au Canada, particulièrement en Ontario, où les effets devraient être parmi les plus prononcés. Enfin, il importe de souligner que les estimations présentées dans cette étude demeurent provisoires et seront révisées à mesure que les nouvelles données du SIEP deviendront disponibles.

Annexe

Tableau 3

Erreur absolue moyenne pondérée en pourcentage des estimations des étudiants internationaux de l'année scolaire 2023-2024

Région	Niveau d'études				
	Collège	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Université
	pourcentage				
Atlantique	4,2	8,5	7,1	7,6	7,6
Québec	16,1	3,9	7,3	6,5	3,2
Ontario	3,2	8,3	4,1	2,7	7,9
Prairies	18,0	4,4	7,6	4,5	4,7
Colombie-Britannique	6,6	2,8	14,1	2,3	4,6
Canada	2,0	5,2	4,2	3,4	4,5

Source : Calculs des auteurs.

Référence

- Affaires mondiales Canada (2019). [Building on Success: International Education Strategy 2019-2024](#). Novembre 2019.
- Affaires mondiales Canada (2026). [Permis et visas d'études](#).
- Bartosik, I. & Simonova, D. (2025). [Beyond the Big Four: 450,000 International Students Are Shifting – Here's Where They're Going and Why | BONARD](#).
- Gouvernement du Canada. (2025). [Budget de 2025: Un Canada fort](#). Novembre 2025.
- Hune-Brown, N. (2021). [The Shadowy Business of International Education | The Walrus](#).
- IRCC. (2022). [CIMM – Étudiants étrangers – 3 mars 2022 - Canada.ca](#).
- IRCC. (2024a). [Le ministre Miller fait une déclaration sur la répartition des étudiants étrangers entre les provinces et les territoires - Canada.ca](#).
- IRCC. (2024b). [Renforcement des programmes de résidence temporaire pour des volumes durables - Canada.ca](#).
- IRCC. (2024c). [De nouveaux règlements concernant le Programme des étudiants étrangers entrent en vigueur - Canada.ca](#).
- IRCC. (2025). [Attributions provinciales et territoriales de 2025 dans le cadre du plafond d'étudiants étrangers - Canada.ca](#).
- Marwah, S., Omidvar, R., Yussuff, H., Woo, Y. P. (2023). [Strengthening the integrity of Canada's international student program](#). Septembre 2023.
- NAFSA. (2025) [Fall 2025 International Student Enrollment Outlook and Economic Impact | NAFSA](#).
- Radio Canada. (2026). [Les universités n'auront pas d'aide fédérale face à la baisse des étudiants étrangers](#).
- Scott, C., Safdar, S., Trilokekar, R. D., & El Masri, A. (2015). International students as 'ideal immigrants' in Canada: A disconnect between policy makers' assumptions and the lived experiences of international students. *Comparative and International Education*, 43(3).
- Statistique Canada. (2019). [L'expérience d'études postsecondaires et les premiers résultats sur le marché du travail des titulaires de permis d'études internationaux](#).
- Statistique Canada. (2023). [Comparaison des tendances en matière d'inscription aux études postsecondaires entre les étudiants canadiens et étrangers selon le domaine d'études](#).
- Statistique Canada. (2025a). [Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne](#).
- Statistique Canada. (2025b). [Le Quotidien — Les droits de scolarité au Canada : des croissances modestes et des écarts grandissants, 2025-2026](#).
- Statistique Canada. (2025c). [Le Quotidien — Les collèges enregistrent la plus forte croissance de leurs revenus et de leurs dépenses en plus de 20 ans en 2023-2024](#).
- Statistique Canada. (2025d). [Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires, de 2011-2012 à 2023-2024](#).
- Statistique Canada. (2025e). [Estimations de la population, trimestrielles](#).
- Stick, M., Hou, F. & Zhang, H. (2024). [Taille convenable du logement des étudiants étrangers selon les municipalités](#).
- Usher, A., Balfour, J. & Jeon, J. (2025). [The State of Postsecondary Education in Canada](#). Septembre 2025.